# CHRONIQUE LOCALE

## TOURCOING

### Un décoré au Blanc-Seau

M. Louis Cruque, président de l'Harmonie du Blanc-Seau et de la 10e section de la Solidarité républicaine de Tourcoing, vient d'être nommé chevalier du mérite agricole.

Ancien cultivateur il faisait partie du comice agricole de Lille, et c'est parait-il à des services rendus à l'agriculture qu'il doit la distinction dont il vient d'être gratifié.

Dimanche dernier la musique du Blanc-Seau a fait honneur à son Président, et M. Delrue, après un compliment très bien tourné lui a remis comme cadeau une croix ornée de brillants.

Mais ce n'était pas fini. Si M. Cruque est président de l'Harmonie il l'est aussi de la 10e section de la Solidarité dronichoune, et une vingtaine d'adhérents ayant à leur tête le sécrétaire, l'instituteur, ont voulu aussi y aller, de leur petite manifestation. Pour la circonstance l'instituteur avait préparé un speech dont la bouffonnerie le dispute au ridicule.

Le vice-président de la musique était resté dans son rôle en louant M. Cruque comme ami de l'agriculture, mais l'instituteur en est sorti en faisant intervenir la politique là où elle n'avait rien à faire.

Après avoir montré en termes pompeux Louis Cruque comme un agronome hors de pair, il commet la balourdise de laisser entendre que le gouvernement a surtout vu dans le sujet à décorer un dévoué serviteur de la cause démocratique et un défenseur de idées politiques de la solidarité dronichoune. On ne peut être ni plus maladroit ni plus ridicule et nous doutons fort que M. Cruque lui-même ait trouvé cette perle à son goût.

Renchérissant sur cette déclaration, notre instituteur semble tout à coup secoué d'un souffle sybillin, et prenant une pose que Talma lui-même envierait il s'écria d'une voix émue et chevrotante :

« Représentant de notre quartier, vous ne » voulûtes pas d'une majorité factice, et » vous refusâtes le mandat d'une façon si » digne que vous grandîtes dans l'estime » des honnêtes gens. »

Epuisé sous cet effort d'éloquence, l'instituteur solidaire tomba soudain du sublime au terre à terre et péniblement formula le vœu que M. Cruque abandonnât la culture des betteraves et la coupe des foins pour s'adonner à la culture des idées afin de développer la foi républicaine chez les adhérents de la solidarite.

Nous ignorons si cette culture des idées entre dans le tempérament de M. Cruque, en tous cas, il pourrait essayer, car au bout du succès se trouve comme récompense le ruban violet qu'il pourra porter à côté du ruban vert. Si les Salembien, les Flament, les Lecomte ont réussi dans cette voie pourquoi Louis Cruque ne réussirait-il pas.

Et maintenant nous nous permettrons de féliciter à notre tour M. Cruque de la distinction qu'il vient de recevoir, mais nous ne lui ferons pas l'injure de croire qu'il la doit a des intrigues politiques. Nous estimons au contraire qu'ancien cultivateur il n'est que juste qu'il soit décoré de l'ordre du poireau.

Si nous ne craignions de faire concurrence au lyrisme de l'instituteur secretaire de la 10e section de la solidarité, nous aussi nous pourrions emboucher la trompette épique et dire à M. Cruque :

« Vous engraissâtes les champs, vous les ensemençâtes et vous gagnâtes de quoi passer une heureuse vieillesse. Vous poussâtes la modestie jusqu'au refus des honneurs et c'est par humilité que vous acceptâtes la croix... »

Ever

### Protection de la liberté du travail

M. Groussau, le dévoué député de la neuvième circonscription de Tourcoing, vient de déposer une proposition de loi relative à la protection de la liberté du travail. L'article 414 de notre Code pénal ne punit que « *les violences, voies de fait, menaces ou manœuvres frauduleuses* » portant atteinte à la liberté du travail. En Angleterre et en Belgique on punit aussi les actes d'intimidation, tels que ceux qui résultent des rassemblements, cortèges et reconduites.

C'est cette protection plus complète de la liberté des ouvriers que M. Groussau propose d'introduire dans la législation française.

Un de nos correspondants nous envoie l'avis suivant :

### Avis aux Belges.

Les belges hommes ou femmes sont informés que des emplois sont vacants notamment : à l'usine d'epuration à Grimonpont — à l'usine à gaz — Au cimetière [illegible] — à l'hôtel-Dieu et à l'hospice [illegible] domestiques, infirmiers, infirmières, [illegible], etc., — Dans les cantines scolaires, des femmes de services sont demandées.

Le casier judiciaire n'est pas exigé.

Tous ces services dépendent de l'administration municipale.

Nous laissons à notre correspondant la responsabilité de cette information.

### Les Palmipèdes

Il y a une quinzaine de jours, deux de nos très honorables concitoyens, Messieurs Merchier et Flament, ont vu fleurir leur boutonnière, l'un du ruban vert, l'autre du ruban violet.

Le premier est Juge de Paix d'un des cantons de Tourcoing, grand dignitaire de la franc-maçonnerie, ce dont il ne se cache pas, et le second est le quatrième adjoint au Maire de Tourcoing.

Si maintenant nous recherchons à quel titre ces distinctions leur ont été conférées, nous avouons que nous nous trouvons devant l'inconnu.

Tout d'abord il semble illogique de décerner la croix du mérite agricole à un juge de paix ; et si ce dernier a réellement des mérites particuliers il ne manque pas d'autres insignes en rapport avec ses fonctions de juge.

M'est avis que ce juge de paix est moins au courant des choses de la terre que le plus humble des valets de ferme et que ses connaissances en culture sont plutôt à l'état latent.

S'il en est autrement, pourquoi diable ne pas avoir conduit la charrue et ensemencé la terre? Est-ce que par hasard le métier de cultivateur serait moins honorable à ses yeux que celui de juge de paix?. Si oui! pourquoi alors accepter une croix qui ne devrait se trouver que sur la blouse du fermier, ou sur la redingote d'un économiste terrien!

Mystère et politique!!!

Quant à notre adjoint Flament, nous avons beau scruter sa vie, peser ses actes, nous ne voyons rien en lui qui justifiât sa nomination d'officier d'Académie.

Sans doute, comme les camarades de son âge, il fréquenta l'école, il apprit à lire et à écrire, ce qui heureusement n'est pas une exception, mais il faut avouer que depuis qu'il est adjoint, son bon génie lui servit à caser sa famille dans les emplois rétribués de la ville. De plus, il s'est occupé du théâtre municipal et c'est peut-être grâce à sa.... diplomatie que la troupe de Lille s'est décidée à venir donner des représentations à Tourcoing.

S'il faut voir dans cette intervention un motif suffisant pour mériter le titre d'officier d'Académie, qui est souvent refusée à de très anciens professeurs, nous n'avons qu'à nous incliner, et à regretter que son collègue Quivron n'ait pas été décoré pour ses *toquades*.

Ever

On nous prie d'insérer qu'une réunion aura lieu le Samedi 28 Février, à huit heures et demie, chez M. Baert-Desnoyette, estaminet de la *Nouvelle Aventure*, rue du Château, 50.

Monsieur EFBÉ, membre du Comité Lillois de la Ligue des Patriotes Républicains Plébiscitaires viendra y développer le programme de la Ligue.

### A Messieurs les Industriels

Tous les jours de nombreuses demandes d'emploi dont nous donnons la liste ci-dessous, sont faites dans nos bureaux.

Le comité de l'Union Sociale et Patriotique prie Messieurs les Industriels qui auraient des emplois vacants dans leurs usines de vouloir bien s'adresser au siège de

**l'Union Sociale & Patriotique**

43, rue du Tilleul, où toutes les demandes et offres d'emplois formulées seront reçues gratuitement.

LISTE DES DEMANDES D'EMPLOIS :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Employé-comptable | 1 | Teinturier | 2 |
| Employé magasinier | 2 | Dauber | 1 |
| Rattacheur | 7 | Mouleur en fer | 1 |
| Bâcleur | 6 | Plafonneur | 1 |
| Tisserand | 2 | Apprêteur | 1 |
| Mécanicien | 4 | Forgeron | 1 |
| Homme de peine | 8 | Domestique | 2 |
| Garrotteur | 2 | Soigneuse | 5 |
| Contremaître | 1 | Bobineuse | 1 |
| Menuisier d'usine | 1 | Concierge | 1 |
| Serrurier-poêlier | 1 | Chauffeur | 2 |

## UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE

### *Convocations*

Réunions mensuelles des adhérents :

Dimanche 1er Mars 1903, à quatre heures du soir, « Au Petit Barbier », rue Achille Testelin.

Causerie par un membre du Comité-Directeur.

A quatre heures et demie, à l'estaminet du « Pont-de-Neuville », tenu par M. Charles Boulque, rue de Gand, 635 ;

Nomination du Bureau.

A cinq heures à l'hôtel des « Sapeurs-Pompiers », rue de la Croix-Rouge, 270.

Samedi 7 Mars, à huit heures précises du soir, « Au Vert Baudet », rue de Paris ;

Réunion extraordinaire ; — Installation de la nouvelle commission sous la présidence d'un membre du Comité-Directeur. — Causerie par M. Demeersseman. — Fête intime. — Tirage de nombreuses primes.

## MENUS FAITS DE LA SEMAINE

**Accidents.** — Samedi soir en voulant faire tourner son attelage dans la *rue du Congo*, le cheval et la voiture de M. Forestier, blanchisseur à Lomme versèrent dans un fossé d'où quelques passants aidèrent à les retirer. La voiture a été quelque peu endommagée et M. Forestier n'a pu continuer sa route que deux heures plus tard. Il n'y a heureusement pas d'accident de personne.

— Dimanche après-midi vers une heure un quart, deux chevaux attelés à une voiture de maître et appartenant à M. Desplechin, constructeur à Roubaix, stationnaient rue Solférino, lorsque tout à coup ils s'emportèrent, courant au galop les rues de Solférino, des Villas et Claude-Bernard. Un courageux citoyen M. Henri Baudin, demeurant rue des acacias, s'élança à la tête des chevaux et parvint à les maîtriser après avoir été traîné sur un parcours d'une centaine de mètres. Des accidents ont pu ainsi être évités. Nos félicitations à M. Baudin.

— Lundi dans la journée, un ouvrier peintre, M. Charles Delescluse, âgé de 50 ans, travaillant pour le compte de M. Hassebroucq, était occupé rue de l'Espierre, à repeindre une façade et se servait d'une échelle volante. Par suite d'un faux mouvement il perdit l'équilibre et tomba. Il ne s'est fait heureusement qu'une blessure peu grave qui nécessitera néanmoins un repos de plusieurs semaines.

— La tempête a occasionné dimanche et mardi des dégâts assez sérieux au cimetière du pont de Neuville. Une chapelle en bois et un grand nombre de croix ont été renversées ou arrachées du sol.

— Jeudi matin une voiture appartenant à M. Bayart-Parent, passait rue de Tournai, lorsque le cheval prit de peur fit un écart et se jeta sur le tramways. Un brancard fut brisé et le tablier du car légèrement endommagé. Il n'y a heureusement pas d'accident de personne.

**L'Alcoolisme.** — Delphine Allard, 42 ans, couturière demeurant *rue du Cœur-Joyeux*, est coutumière du fait et déjà plusieurs fois elle a été conduite au violon pour ivresse. Samedi soir elle était ivre à tel point qu'elle était dans l'impossibilité de marcher ; des agents l'ont relevée rue de l'Industrie où elle était tombée et l'ont écrouée au poste.

— Deux hommes, ivres sans doute, étaient occupés à briser une guérite qui se trouve rue de l'Epidème. Un agent de sûreté passant en ce moment, voulut mettre en état d'arrestation un des démolisseurs nommé Dujardin qui était sous le coup d'une interdiction de séjour. Son camarade Pierre Lafère, demeurant rue de Tourcoing à Roubaix, voulut s'opposer à cette arrestation ce qui permit à Dujardin de s'échapper des mains de l'agent. Pour ce fait Lafère a été écroué au dépôt et sera poursuivi pour opposition à une arrestation.

**Rixes.** — Dimanche soir, au moment où le carnaval battait son plein, vers cinq heures du soir, M. Jules Dujardin rencontra sa sœur en costume de carnaval, accompagnant M. Dobels et sa femme. Une vive discussion surgit à propos de la défense que Dujardin avait fait à sa sœur de se travestir et croyant avoir affaire à l'amant de celle-ci, Dujardin s'élança sur Dobels qu'il n'avait d'abord pas reconnu et le frappa d'un coup de couteau. Celui-ci a été blessé au pouce gauche, il a reçu les soins de M. Decluck, pharmacien. Un agent qui passait au moment de la bataille sépara les combattants et conduisit Dujardin au poste où il a été écroué.

— Dimanche soir, un tueur de bestiaux, Henri Herrinck, âgé de 20 ans et demeurant rue Nationale 142, sans rime ni raison s'est jeté sur un jeune homme de 15 ans, *Fernand Petit*, demeurant rue de Jourdain, et l'a brutalisé en le saisissant par le cou et en le mordant cruellement à la joue. Herrinck a été l'objet d'un procès-verbal.

**Empoisonnement.** — Mme Vve Desbouvrie, demeurant rue Mirabeau, 8, avait acheté chez un charcutier de Mouscron du pâté qu'elle partagea au souper avec ses cinq enfants. Quelque temps après ils se sentaient tous les six très malades.

M. le docteur *Leduc appelé* aussitôt prodigua ses soins, et cinq des malades furent bientôt hors de danger. Un des fils dût garder le lit pendant *trois jours, il est à présent tout à fait rétabli*. Le docteur a conclut a un empoisonnement par l'absorption de viande malsaine.

Une enquête est ouverte.

**Vols.** — M. Jules Lecomte, demeurant rue de l'Union 73, s'étant absenté dimanche soir, avec sa dame, pendant quelques heures, à été pendant ce court intervalle, l'objet d'une audacieuse tentative de vol.

Mme *Lecomte rentrant* chez elle vers sept heures voyant la porte entrebaillée crut que son mari était entré avant elle ne fut pas peu surprise de se trouver dans le couloir en face de deux hommes qui la bousculèrent violemment et s'enfuirent. Elle appela à l'aide mais les voleurs avaient déjà disparus. Elle constata que les meubles avaient été fracturés ; et sans doute dérangés dans leur travail les cambrioleurs ne purent rien emporter.

— Mme Caster, demeurant rue du Brun-Pain, cour Delesalle, s'était arrêtée dimanche soir sur la Grand'Place pour voir les masques. Un adroit filou profita de cette circonstance pour lui enlever son porte-monnaie qui ne contenait heureusement pas grand chose.

**La Fraude.** — Les douaniers de la Marlière ont arrêté, *François Brasquais*, 18 ans, originaire de Solesmes et Cyrille Bauwens, né en Belgique. Ils étaient porteurs de diverses marchandises de contrebande.

Un autre fraudeur Jules Geldel, âgé de 17 ans, bacleur né à Iseghem (Belgique), demeurant à Neuville a été arrêté par les douaniers du Risquons-Tout. Il tentait d'introduire en France 12 kilos de café vert dont il était porteur.

— Un domestique, Léon Marlineau, âgé de 26 ans, né à Paris sans domicile fixé, a été arrêté samedi vers midi par les douaniers de la Marlière. Il était muni d'un kilo de tabac d'une valeur de 12 francs 50.

**Faites comme eux.** — Rosdlieures (Meurthe-et-Moselle), le 27 mars 1902. Je suis très satisfait, car j'ai obtenu, avec les Pilules Suisses, un grand soulagement. Je les considère comme le remède le plus efficace pour rétablir ma santé un peu délabrée. Ma femme, qui en fait également usage pour combattre la constipation, en obtient un excellent résultat. Jacques Thierry. (Sig. lég.) A M. Hertzog, ph. 28, r. de Grammont, Paris.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des **Grands Magasins du Printemps de Paris** que nous publions aux annonces.

## CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Une Messe de Convoi et un Obit du Mois seront célébrés au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Christophe, le Vendredi 6 Mars 1903, à huit heures et à huit heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Joseph VUYLSTEKE, époux de Dame Octavie BRUYNOGHE, décédé à Tourcoing, le 31 janvier 1903, dans sa 7?me année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

## Mouvaux

### Contribuables, à vos poches!

A la dernière séance du conseil municipal, le maire de Mouvaux est venu affirmer que la population de la ville s'était accrue.

Nous n'irons pas contester que la loi de 1880 classe les communes par catégories et que Mouvaux voit ainsi, par le fait de son accroissement, ses charges augmenter. Il nous est bien permis d'affirmer cependant que si nous possédions une municipalité économe et prévoyante, nous verrions des recettes municipales augmenter, nos dépenses diminuer, et le nombre des centimes additionnels descendre à une juste moyenne.

Il serait même très intéressant à cet égard, de savoir quel sera le déficit cette année? Sera-t-il inférieur ou supérieur à celui de l'an dernier? On se souvient qu'à la séance du 21 Mai 1902 le Maire avoua que l'exercice budgétaire était en déficit de 10.718 fr.46, à cette époque, il restait en caisse un reliquat de 12.871 fr. 23.

Que reste-t-il à l'heure actuelle de ce pauvre reliquat? Hélas! on ne vient pas nous le dire.

Et puis cette excuse de l'augmentation de la population n'est plus la vraie. Quand le citoyen Décottignies est venu au Conseil demander un vote de félicitations au ministère Combes lors des expulsions des Sœurs, il devenait indirectement responsable des *gaspillages éhontés* de ce même ministère! — Vous faut-il des chiffres?

Qu'il se donne la peine de lire les quelques lignes qui suivent, elles ne sont pas de nous, mais d'un homme qui fait autorité dans la presse.

Il y verra que les vrais auteurs de nos ruines et de nos misères ne sont autres que les Dron, Delontaine et consorts chers à son cœur, qui soutiennent le ministère actuel.

En les félicitant, lui et le conseil municipal ont félicité ceux qui nous pressurent et nous écrasent d'impôts.

Si ce n'était si profondément triste, nous pourrions dire avec un vieux proverbe, qu'un sot trouve toujours un plus sot qu'il admire.

Lisons plutôt cet entrefilet que nous soumettons à l'attention de nos lecteurs :

**A vos poches... Allons, ouste!...**

J'ai eu, dans la seule journée d'hier, la visite de plusieurs contribuables, venant m'apporter les feuilles de contributions qu'ils venaient de recevoir.

Tous avaient été augmentés sur l'an passé.

Qui de 40 fr., qui de 30 fr., qui de 11 fr., un pauvre petit employé à 100 fr. par mois, de 13 fr., etc., etc.

On a toujours du plaisir à causer avec ces fractions de peuple souverain, qui s'aperçoivent enfin, mais un peu tard, que le régime judéo-maçonnique que nous subissons, pour être obligatoire et laïque, n'en est pas pour cela, à beaucoup près, gratuit.

J'ai répondu à tous ces braves gens que je n'y pouvais rien, que les journaux indépendants, les avaient avertis depuis longtemps de ce qui leur arrive, et qu'ils feraient bien d'aller porter leurs doléances et leur papier aux députés et sénateurs du *Bloc*, pour lesquels peut-être plus d'un d'entre eux avait voté...

A ce sujet, on m'a fait remarquer que le budget n'était pas encore établi, en bonne règle les feuilles d'impositions chargées d'y faire face ne devraient pas encore être mises en circulation.

J'ignore jusqu'à quel point l'observation est juste.

Ce que je sais, c'est que nous sommes sous le règne du bon plaisir de la juiverie et de la franc-maçonnerie, et qu'en fait d'arbitraire, il ne faut plus s'étonner de rien.

Ce que je sais aussi, et qu'il est bon de rappeler, c'est ceci :

Les écoles catholiques entretenues par des souscriptions volontaires économisent, par an, *130 millions* au budget.

Les œuvres de bienfaisance entretenues par la charité catholique économisent, par an, *110 millions* au budget.

La suppression des écoles catholiques et des congrégations religieuses fera donc augmenter par an, les impôts des contribuables de *240 millions*.

La politique maçonnique coûte cher, comme on le voit.

Et l'augmentation des contributions de cette année-ci n'est qu'un commencement, on peut en être certain.

Si donc les contribuables geignent par trop fort à la lecture de la feuille du percepteur, c'est vraiment qu'ils sont bien difficiles ou tout au moins un tantinet naïfs...

Henri BARJAVEL.

**La grève de l'établissement Blondet.** — La situation de la grève ne s'est pas modifiée, seuls les tisserands à la main, et les ouvriers des préparations, continuent à travailler. Trois tisserands, en dehors des grévistes, avaient été embauchés pour le tissage mécanique, mais, mardi matin, en venant au travail, ils rencontrèrent des grévistes par groupes échelonnés dans les environs de l'usine. Intimidés sans doute, ils prévinrent le directeur de l'établissement que ne se trouvant pas en nombre pour tenir tête s'il se produisait des « conduites », ils préféraient renoncer à venir travailler à l'usine.

Dans l'après-midi de mercredi des mesures de police avaient été prises afin d'empêcher toute tentative d'entraves à la liberté du travail ; quatre gendarmes de la brigade de Tourcoing ont été envoyés à Mouvaux, mais ils n'ont pas eu à intervenir, les grévistes étant restés dans un calme absolu.

### Union Sociale et Patriotique

Réunion mensuelle des adhérents Samedi 7 Mars, à huit heures et demie du soir, estaminet du « Bon Laurier », 62, rue Jean-Bart.

**SAVON DU CONGO**

Produits hygiéniques. — Hors Concours

## CROIX

### Conversation intéressante chez Debock

*Debock.* — Quo qu'ch'est qu'té pinses du P. O. F? Tà vas qoèmincher, vous auttes, à attaquer Florimond dins l'*Travailleur*? Et tout-cha pou des ménouilles ou d'cabaret?

*Bettens.* — Bé vettes in tu peu, Napoléon, i n'a mi h'soin ed'faire si mmalin in l'tant venir Bernard au commissaire pasequ'il l'y avot dit quéqu's-unes ed'ses vérités à l'*Boule d'Or*.

*Debock.* — Ch'est dins in momint ed'colère qu'il a fait cha, mi j'sais ben qu'je n'sus nin contint t'chend qu'in m'interprint pou les frais d'hôpital qu'la commune alle a payés pour mi, juste qué j'vénoe d'hériter. Ti non pus, t'n'es nin pus contint qu'cha t'chand qu'in t'parle d'lait et d'bifteecks, énon? Be, Florimond ch'est l'même et j'dis qu'in n'dévrot po mette tout cha dins les journals.

*Bettens.* — Dis tout c'qué t'veux, Florimond il est comme in baudet qu'in li pind eune *brique* à s'queue pour l'impêcher d'crier. L'*Courrier Tourquénos* l'arringe bellemint tous les diminches et de c'côté là i n'ose rin dire, d'pour qu'in li mette sin nez dins l'ò... Pou eune pauffe petite foé qu'un groupe l'attrape à li, il a l'toupeur d's'adresser à la police et cha prouve qu'y n'est pas hard avec tout l'monde. J'réponds ben qu'il a peur du déballache qu'in li moutrot, ch'est l'idée d'tertous les groupes.

*Celui qui a entendu.* — Ce que c'est vrai que le *Courrier de Tourcoing* fiche la trouille à Desbarbieux?

### Tarte-au-fromage

*Le Dimanche-Gras*, à deux heures et demie, *Lecrinier-Pipe-d'Ecume* passe dans la *rue*.

Un bon vieux papa, la pipe en terre émergeant d'une superbe *barbe* blanche, le croise, s'arrête et philosophiquement prononce d'une façon distincte : *Tiens! Lécrinier qui engraisse. C'est peut-être le fromage Marolles qui produit cet effet-là!*

Lecrinier devient vert mais il ne bronche pas : il vient d'apercevoir, cheminant doucement à trente pas devant lui, deux camarades dont il ne se soucie pas d'attirer l'attention sur sa maladroite personne et il se contente de tourner précipitamment un coin de rue.

Les fromages de Marolles, en pourissant, font comme Lécrinier : ils verdissent.

Si Lecrinier-Pipe-d'Ecume, placier en dentelles pour dames, veut qu'on lui dise en quel endroit il empocha ce compliment, il sera facile de le lui indiquer; mais il est à présumer qu'il ne le demandera pas.

### Desbarbieux délégué cantonal

J'ai dit que Florimond s'est fourré dans la tête de vouloir se faire nommer délégué cantonal.

La soif de gloriole qui l'étouffe, et sa vanité le poussent aux rêves les plus grotesques.

Le voyez-vous déjà visitant les écoles?

*Disant* : jeunes élèves! Que vous êtes l'espoir de vos parents et que le pouvoir il a l'œil sur vous. Qu'il vous faut beaucoup travailler et que les succès ils vous attendent avec l'ambition dont vous possédez la racine dans vos cervaux enchantés. Sic qu'un veut bien m'écouter, que vous aurez l'appui de la municipalité qui en fait la *tutelle* de la jeunesse. Chaque année vous aurez les compliments de l'administration dont la félicité est compatible de vos efforts; et puis de la belle musique avec les couronnes de l'honneur pour les causes qui feront les *jeunes « z héros »* tour de rôle et conséquence.

Le grand désidérata de l'administration.... j'entends là-bas un petit pignouf qui chante *traderidera*. C'est peu compatissant avec les fonctions dont auquel que mon ministère il est revêtu.

Je reconnais de la graine de cléricafard, si tu n'es pas sage, petit capenoule, je t'enverrai à A'la*pentaine* qui accroche les petits afants à sa grande barbe pour faire porichinelle.

Attention, j'arcommence et taisez-vous tertous. Le grand *désirez l'rata* de l'administration c'est d'être toujours attentifs à tout ce que les maîtres ils vous diront; mais il vous faut pas les écouter quand ils racontent toutes les *bracaptes* de la patrie; tout ça c'est des minteries et gnia que les couards qui désertent qui ont du courage. J'sais *bien* que Marius m'a appelé « misérable » pour avoir dit ça mais à c't'heure on se ralibotche! pasque j'ai du pognon et la preuve c'est que des compagnies de discipline ont sauté au Conseil municipal. On vous chantera d'ici l'heure la Marseillaise de Biribi, paroles de P'tite-Zéaphe, sur l'air de *Terrain Malchanceux*..

Voilà tout ce que j'ai à vous dire, garchonnaile, et que vous suivrez mon exemple pour devenir si *instruit* que moi. Quand vous serez plus instruits vous pourrez devenir maire comme moi pasque l'estraction ça mène à les honneurs et les honneurs ça fait arriver la richesse à les ceusses qui sont instruits.

Vot' papa et vot' maman ils vous diront que j'ai beaucoup profité depuis que je suis à la tête de votre *magistrat*. C'est la législature que je dois à mon camarade Lecrinier qui me tenait la main pour tracer ma signature littéraire sur les registre de la mairie. Que vous devez d'à l'heure aussi crier : Vive Lecrinier!

N'oubliez pas, jeunes élèves, que la postérité elle vous regarde de son œil soupçonneux et sardonique car les socialistes ce sont les plus grands amis de l'instruction. Si vous ne devenez pas socialistes, mes afants, vous resterez pauvres. C'est avec le socialisme qu'on s'enrichit et même qu'on